

Assemblée Générale ASCMV

L'ASCMV vous invite à son AG qui aura lieu le 09 décembre 2011 aux milles clubs de Messigny et Vantoux.

Pour des raisons pratiques, merci de nous confirmer votre présence avant le 5 décembre 2011 soit par mail info@ascmv.fr soit dans la boîte aux lettres située, 6 place de l'église à Messigny.

ORDRE DU JOUR :

19H30 : Accueil et émargement

19H45 : Ouverture de l'AG

20H : Bilan moral

20H15 : Bilan d'activité

20H30 : Bilan financier

21H : Renouvellement du bureau

21H15 : verre de l'amitié

La roche château

Pour celles et ceux qui ne pourront être présents, nous vous invitons à remplir le document « pouvoir de représentation » disponible sur le site Internet de l'ASCMV (www.ascmv.fr) ou auprès de votre président de club.

Comptant sur votre présence,

Les membres du bureau.



POUVOIR DE REPRESENTATION
Assemblée générale du 09 décembre 2011

Je soussigné (e) :

.....

Donne procuration à

.....

- pour me représenter
- pour représenter mes enfants de moins de 16 ans :

Noms des enfants :

.....
.....
.....

lors de l'assemblée générale du 09 décembre 2011.

A Messigny-et –Vantoux, le

Signature